

LE COURRIER DES VERNOIS 06



ÉDITO

VIVRE ENSEMBLE À VERNY

PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS

Rassemblement populaire réussi. Les nombreuses animations proposées par les associations vernoises ont rassemblé quelques centaines de participants.

Voilà le début d'une deuxième année de mandat pour votre équipe municipale à partager avec vous. La réunion publique du 27 avril a permis de présenter l'action municipale, d'échanger et de débattre en toute clarté, conformément à notre engagement de transparence et d'information.

Cette réunion était d'une grande tenue et je vous en remercie.

Oui, les grands projets demandent beaucoup d'investissements tant en moyens humains que financiers, ce qui explique en partie la légère augmentation des taxes en 2009.

Ce premier budget exprime notre volonté d'avancer et de bâtir.

Mais la vie municipale est également faite de ces petites actions, plus modestes, voire discrètes, qui ne coûtent rien ou très peu mais qui créent du lien, une dynamique, de la solidarité, une ambiance.

A cette belle journée du Printemps des Associations, à l'opération « village propre » ou à la plantation du Ginkgo Biloba, j'oppose cette violence toute gratuite de l'incendie du Kebab du village ou encore les coups portés à ce jeune du village qui a nécessité une intervention chirurgicale.

Dans une société où les incertitudes sont nombreuses, je propose de conjuguer les talents, d'additionner nos efforts et nos idées pour bâtir au quotidien une cité plus douce, plus solidaire et plus attractive.

Ce courrier n°6 me donne l'occasion de vous rappeler que notre responsabilité de citoyen se traduit aussi par le vote. Ne manquez pas d'aller voter le 7 juin et de vous exprimer en choisissant votre Europe.

Bien sincèrement,

Votre maire :
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Vice-Présidente du Conseil Régional de Lorraine



1



2



3



4



5



6



7



8



9

- 1 - Spectacle théâtral proposé par l'association «les 2 Fées»
- 2 - Un Ginkgo Biloba, symbole de vie, est planté au cœur du village
- 3 - Les montgolfières survolent Verny
- 4 - Parcours/visite du Fort de l'Aisne
- 5 - Initiation au tir à l'arc
- 6 - Discours et lancement du Printemps des Associations
- 7 - Promenade en calèche
- 8 - Footing en famille
- 9 - Initiation au tennis

Autres photos de la manifestation à découvrir sur l'album en ligne : <http://picasaweb.google.fr/APE.de.Verny/JourneeDesAssociationsDeVerny>

RÉUNION PUBLIQUE

Rencontres et échanges fructueux entre les habitants et les élus. Une belle expression de la démocratie vernoise.



Plus de quatre-vingts citoyens Vernois ont répondu avec un vif intérêt à l'invitation de l'équipe municipale conduite par Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine. Une grande première au village et surtout une réussite pour cet échange généreux entre habitants et élus au terme d'une première année d'un mandat déjà bien rempli.

Lundi 27 avril au soir, au Centre Faber, les conseillers accueillent les participants. Face à face, en arc de cercle, la salle se remplit rapidement. Ce que d'autres nomment réunion citoyenne, la promesse d'un dialogue direct, est tenue. Madame la Maire présente l'action municipale. « Il faut créer une ambiance solidaire » dit la première élue.

Les mains se lèvent, les questions sont nombreuses. Incivilités et sécurité routière occupent une bonne part du débat.

Cordialement et sans langue de bois, tous les sujets sont évoqués. Déjà, cette première réunion publique en appelle d'autres.

RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2008

Section de fonctionnement

– Dépenses 667 342,94€
– Recettes 873 189,77€
Soit un excédent de fonctionnement de 205 846,83€ alloué au budget 2009 dans la section d'investissement.

Section d'investissement

– Résultat global déficitaire 282 842,34€
Celui-ci est réduit car l'année dernière, il était de 365 605,75€, il est donc allégé de 82 763,41€.

Budget de fonctionnement



- 1 – Charges à caractère général (eau, gaz, électricité, fuel, fourniture, matériel) : 260 350€ (dont 91 200€ pour l'eau et les dépenses énergétiques)
- 2 – Charges de personnel : 271 500€
- 3 – Autres charges diverses : 153 240€
- 4 – Charges financières et dépenses imprévues (500€) : 41 500€
- 5 – Virement à la section d'investissement : 128 916€

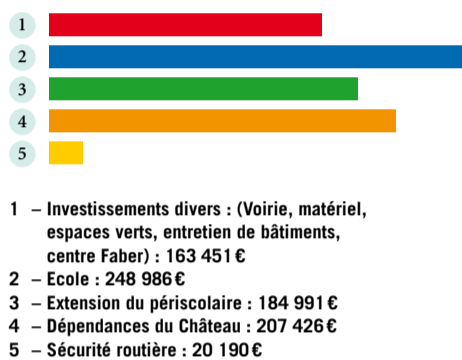
Budget d'investissement

2009 sera la grande année de nos investissements, les projets engagés devraient se poursuivre en 2010 (école, dépendances du château). Nous aurons, à partir de maintenant la possibilité de récupérer une partie de la TVA en 2010, le délai de récupération de celle-ci ayant diminué d'un an.

Les grandes réalisations

- Ecole 657 759€ dont 408 773€ de subventions attendues
- Extension du périscolaire : 558 714€ dont 373 723€ de subventions attendues.
- Dépendances du Château (opération blanche à terme, les loyers couvriront les remboursements d'emprunt) : 288 546€ dont 81 120€ de subventions attendues.
- Sécurité routière (Plateau Rue de Lorraine, Ilot et sécurisation entrée nord, indicateur de vitesse) : 26 950€ dont 6 760€ de subvention.

Coût des différents projets (part communale hors récupération TVA)



Augmentation des taxes

Les taxes ont été augmentées de 2,5% – soit environ 10 euros par foyer – en prévision notamment de l'acquisition du parc du château.

En savoir plus sur : <http://www.verny.fr>

Opération village propre

Samedi 4 avril a eu lieu le « nettoyage de printemps » organisé par la municipalité. En présence de M^{me} la Maire et d'élus, une bonne quarantaine de volontaires de tous âges ont couvert l'ensemble de la commune, répartis en 7 équipes. Résultat : environ 35 sacs poubelles remplis de papiers, plastiques, cartons, bouteilles, canettes, mégots... Une collation et des tours de manège pour les plus jeunes sont venus clore cet après-midi. Merci aux participants pour leur contribution à cette action utile et citoyenne. Faisons au quotidien les gestes simples afin que notre village reste propre et accueillant !



Concours maisons fleuries

Lancement du concours 2009 « maisons fleuries », organisé par le Comité Départemental du Tourisme de la Moselle et ouvert aux particuliers. Renseignements et inscription à la Mairie, chez les partenaires, ou par internet : www.jefleurisla-moselle.com. Suivez les indications et envoyez 3 photos de vos réalisations avant le 31 juillet. Rappel : Verny est une commune labellisée « ville et village fleuri ».

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Antonin DEUTSCH le 26 février 2009
- Nathan PIRRELLO le 17 avril 2009

Mariage :

- Sébastien POCRY et Mary-Anne JACQUEMIN le 2 mai 2009
- Douglas GIRY et Anne-Laure GRUMBERG le 9 mai 2009

Décès :

- Gilbert MEYER le 2 avril 2009

ON EN CAUSE

Elections européennes

Le dimanche 7 juin 2009, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la Mairie. Pour venir voter, vous devez présenter votre carte électorale ou une pièce d'identité. Pour voter par procuration, vous devez vous rendre auprès d'un juge d'instance ou de la Gendarmerie. Les procurations sont désormais établies sur la base de simples déclarations sur l'honneur, sans production de pièces justificatives par les électeurs ayant décidé de déléguer leur vote.

Cérémonie de citoyenneté

Jeudi 14 mai à 19h. Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et voteront pour la première fois lors des élections Européennes, sont invités par la municipalité à une remise officielle de leur carte électorale et du livret du citoyen. L'accueil de ces nouveaux citoyens se fera en Mairie.

Groupe fortifié de l'Aisne

Comme chaque année, la visite du 1^{er} mai a marqué le début de la saison touristique au fort. Désormais et jusqu'à septembre, les membres de l'Association pour la découverte de la fortification Messine, vous accueillent tous les premiers week-ends de chaque mois pour découvrir le Groupe Fortifié de l'Aisne. Le samedi départ à 14h (durée : 3h30) Le dimanche départs à 14h (durée : 3h30), 15h et 16h (durée : 2h) Contact : ADFM au 03 87 52 76 91

Embauche d'un agent territorial

Afin de procéder au remplacement de Madame MEY, aide maternelle qui fait valoir ses droits à la retraite, la Municipalité recrute un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Ce poste est à pourvoir dès la rentrée 2009 et nécessite le diplôme de CAP petite enfance. Vous pouvez adresser votre candidature à Madame la Maire de Verny, la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 mai.

Embauche de 2 saisonniers

Tu as plus de 18 ans, Tu es motivé pour un job d'été et rejoindre l'équipe technique de ta commune, Alors envoie ta lettre de motivation et ton CV en Mairie en précisant tes disponibilités, soit en juillet ou en août. Date limite de dépôt de candidature : 31 mai 2009.

Feu de la St Jean

Cette année, le feu de la St Jean, organisé par le Tennis Club de Verny, aura lieu le samedi 6 juin dans la cour du Château.

Fête de la musique

Pour la première fois, des animations musicales sont proposées dans le village. Venez vous joindre à la fête le 21 juin.

Feu d'artifice du 13 juillet

Le feu d'artifice offert par la municipalité, sera tiré dans la cour du château. Le Football Club Verny-Louvigny assurera la restauration et l'animation jusqu'à ce que les artificiers bénévoles tirent le feu à la tombée de la nuit.

Centre aéré

Du 06 juillet au 31 juillet. Les inscriptions se feront le samedi 13 juin de 9h à 12h à l'accueil du périscolaire.

Kermesse de l'école

20 juin 2009 au Centre Faber. Organisé par l'APE et les enseignants.

SECOURISTES À VERNY

On les connaît mal ou pas du tout, certains les confondent avec les pompiers, pourtant les secouristes de la protection civile de Verny ne comptent ni leur temps ni leur énergie. Vous les avez vus, attentifs et rassurants lors des rencontres au stade Saint Symphorien, vous les avez croisés au bord de l'autoroute après un sévère accrochage. Depuis leur antenne vernoise ils rayonnent et portent secours dans tout le département voire au-delà, jusqu'à intervenir dans le cadre de l'aide humanitaire au Kosovo. Saluons celles et ceux qui donnent d'eux-mêmes et soignent autant les bobos du corps que ceux de l'âme.

En montant la rue du château, on s'arrête devant le portail en fer qui ferme leur local mis à disposition par la mairie. Un garage abrite deux véhicules sanitaires ainsi que du matériel de secours. Un petit bureau au confort rudimentaire permet aux secouristes de se réunir et s'organiser. Mary-Anne est la responsable d'antenne, sa mère lui a transmis sa passion, Sébastien Pocy est le secrétaire de section. C'est Alain Maurice qui a fondé l'antenne de Verny en 1971. À Verny, on compte une vingtaine de secouristes actifs pour une cinquantaine d'adhérents. La Moselle recense 17 antennes de ce genre. Ces sections travaillent en solidarité pour assurer des postes de secours. En cas de nécessité ou d'incident grave (accident du car hollandais sur l'autoroute par exemple), un responsable départemental lance une chaîne d'alerte par téléphone. Les responsables d'antennes disponibles s'adressent alors à leurs secouristes pour organiser les aides. Tout le monde est bénévole. Parfois un secouriste est mobilisé durant tout le week end.

Formation

Dès l'âge de 10 ans, les jeunes intéressés peuvent suivre une formation de premier secours civique (PSC) dispensée dans les locaux de la rue du château. Chaque samedi se tient une permanence cadet de 13h30 à 15h. Les secouristes sont en formation continue, ils se réunissent chaque mois. Ils interviennent eux-mêmes vers l'extérieur pour des actions de prévention et de sensibilisation vers le public.

Fonctionnement

En hiver, à Metz, les secouristes de Verny participent aux équipes de maraude du samu social. De 20h à minuit, ils viennent réconforter les personnes sans domicile. Paroles d'encouragement, couvertures et boissons chaudes réchauffent les nécessiteux. En été, les secouristes se mobilisent dans le cadre du plan canicule à Verny. Ils tiennent régulièrement des postes de secours - stade du FC Metz, FIM, Foire de Metz, les Arènes, le Téléthon - toutes manifestations sportives ou festives attirant le public. Les actions s'étendent également à l'échelle nationale voire internationale (Carnaval

de Nice, Festival inter celtique de Lorient, 24 heures du Mans, action humanitaire, aide aux populations sinistrées ...)

Équipement

Deux véhicules sanitaires permettent d'intervenir en assistance des sapeurs-pompiers, avec l'accord des autorités compétentes, et du samu social en collaboration avec le 115. L'antenne de Verny dispose de 2 défibrillateurs (stimulateur cardiaque). Tentes, brancards, lits de camp, équipements de premiers soins, liaison radio-phonique seront nécessaires pour tenir efficacement un poste de secours.

Antenne des secouristes de la protection civile de Verny M^{me} Mary-Anne Jacquemin-Pocy : 06 86 28 51 02

Responsable de la publication : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny – 6 rue de la Mairie - 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40 – Fax 03 87 52 42 10
mairie.verny@wanadoo.fr – <http://www.verny.fr>

